



Je vote le 5 novembre 2017

Vote par anticipation, le dimanche 29 octobre

Lundi 16 octobre 2017

Mot de la présidente d'élection

Comme dans toutes les municipalités au Québec, la période de mises en candidatures au poste de maire ou de conseiller municipal, se tenait du 22 septembre au 6 octobre 2017, tel que stipulé dans l'avis public donné le 15 septembre dernier.

Au terme de cette période, une seule personne s'étant présentée à chacun des postes suivants, j'ai proclamé élu:

Conseiller, poste numéro 1 Monsieur Mathieu BÉLANGER

Élu sans opposition

Conseiller, poste numéro 4 Monsieur Claude GINGRAS

Élu sans opposition

Ainsi, il y aura scrutin le 5 novembre prochain pour le poste de maire et de conseiller poste # 2, conseiller poste # 3, conseiller poste # 5 et conseiller poste # 6 pour les candidats suivants :

MISES EN CANDIDATURES		
POSTE DE MAIRE	Monsieur Francis CÔTÉ	
	Monsieur Denis PAQUIN	
	Monsieur Bernard PETIT	
CONSEILLER POSTE # 2	Madame Hélène LALIBERTÉ	
	Madame Thérèse LAROSE D'AMOURS	
CONSEILLER POSTE # 3	Madame Josée DESROCHERS	
	Monsieur Marc-André VIENS	
CONSEILLER POSTE # 5	Monsieur Marcel BOULAY	
	Madame Chantal SOUCY	
CONSEILLER POSTE # 6	Monsieur Nicolas BEAULNE	
	Monsieur Bob McKENNA	

La présidente d'élection,

Pierrette Gendron

élections municipales 5 novembre 2017

MESSAGE IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

Vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité?

Vous pouvez exercer votre droit de vote si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise <u>depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017.</u> Afin que votre nom soit ajouté sur la liste électorale, il suffit de faire une demande écrite auprès de la municipalité <u>avant le 23 octobre 2017 à 13 h</u>.

Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, la personne à inscrire sur la liste électorale.

Pour plus d'information, communiquez avec votre présidente d'élection, Madame Pierrette Gendron, au 450 460-7838 poste 222.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale. Vous pouvez le vérifier en consultant l'avis envoyé par votre présidente d'élection. Pour vous inscrire ou corriger votre inscription, présentez-vous à la commission de révision, au bureau municipal, situé au 5, chemin du Vide, et **apportez deux pièces d'identité***.

LA COMMISSION DE RÉVISION SIÈGE LES

Dates	Heures
17 OCTOBRE	19H00 À 22H00
19 OCTOBRE	14H30 À 17H30
23 OCTOBRE	10H00 À 13H00

VOTE PAR ANTICIPATION

Le 29 octobre 2017 entre 12 h et 20 h au Centre Communautaire Charles-D'Auteuil situé au 1, rue des Loisirs. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité*.

VOTE LE JOUR DU SCRUTIN

Le 5 novembre 2017 entre 10 h et 20 h au Centre Communautaire Charles-D'Auteuil situé au 1, rue des Loisirs. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité*.

*PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes